



INFOS POMMERITAINES

Mois d'août 2018

COMMUNE NOUVELLE

Rappel : consultation le 30 septembre de 8 h à 18 h. Vous avez à votre disposition à la mairie, le document explicatif qui a servi de support de la réunion publique.

Vous pouvez poser vos questions en les déposants dans une urne à l'accueil de la mairie en précisant votre nom et adresse pour que nous puissions vous répondre. Vous recevrez début septembre dans votre boîte à lettres un document pour vous permettre d'avoir le maximum d'informations sur la création d'une commune nouvelle.

EXPOSITION SUR LES GOEMONIERS



Exposition sur les Goemoniers, photographies de Jean-François MICHELET à la chapelle de Saint-Antoine,

du 14 juillet au 30 août de 14 h 30 à 18 h.
Fermeture le lundi.

Mardi 24 juillet, conférence de Guy PRIGENT sur la tradition et industrie des algues en Bretagne, à la salle des fêtes de Pommerit à 20 heures. Entrée gratuite.

MARCHE HEDDOMADAIRE

A partir du lundi 23 juillet, de 16 h à 19 h

Place Jean Raoul

Venez découvrir les produits locaux, l'artisanat.

Le marché est organisé par »SOS Débarras » et les commerçants.

SAINT-ANTOINE

Le **samedi 28 juillet à 12 heures**, repas moules-frites (8.50 €) à Saint-Antoine, suivi d'un concours de boules. Inscription en mairie.

FESTI-BILLIG

● **Samedi 11 août** : Fest-Noz sur plancher (6 euros) à partir de 21 h

Avec : War-sav ; Awen an Douar ; Monjarret-Helary (cojuple coz) ; Ifig ha Nanda Troadec (kan ha diskan).

Buvette, galettes, crêpes

● **Dimanche 12 août** :

- à partir de 10 h, salon des créateurs, présentation de voitures anciennes, animation musicale, animations enfants, jeux bois...

- 11 h : messe du pardon
- 11 h 30 : apéritif offert par la municipalité
- 12 h 30 : repas crêpes

A partir de 14 h 30 : fest-deiz (gratuit – sur plancher), avec Bagad de Tréguier, Zonj, Monjarret/Helary (couple braz), Martine et Marie-France



SPECTACLE LE 16 SEPTEMBRE



Spectacle de voltige

Le dimanche 16 septembre, Près du boulodrome. GRATUIT

Le Carré magique propose un spectacle de voltige.

La compagnie SID pratique la voltige aérienne. Partant du principe qu'on ne maîtrise pas tout, les artistes ont décidé d'en jouer avec vous. Oui, vous le public, vous allez devoir choisir....

Quelle figure va être réalisée ? Allez-vous faire prendre des risques aux artistes ? Etes-vous responsable de la chute ? Avec ironie et humour et à travers la pratique originale que représente le cadre aérien, vous n'allez pas manquer de légèreté ! VENEZ NOMBREUX....

INFOS MAIRIE

- **Permanence du Maire en août** : lundi, mardi, vendredi de 11 h à 12 h et sur RV.
- **Horaires de la mairie** : du 23 juillet au 10 août, elle sera fermée les après-midi.
- **Conseil Municipal** : il aura lieu le jeudi 26 juillet à 20 heures
- **Recensement militaire** : les jeunes gens (fille ou garçon) nés en juillet, août et septembre 2002 doivent se faire recenser au secrétariat. Apporter le livret de famille.
- **Pot des estivants et du Pardon** : le pot aura lieu le **dimanche 12 Août à 12 heures sur la place Jean Raoul**. Les loueurs sont invités à accompagner les estivants et les pommeritains sont invités à se retrouver à cette occasion.
- **Forum des associations** : Il aura lieu le **samedi 1^{er} septembre** de 9 h à 12 h à la salle des sports de Pommerit-Jaudy. Les associations peuvent s'inscrire à la mairie de Pommerit dès à présent.
- **Cérémonie pour la rentrée en 6^{ème}** : les familles de Pommerit qui ont des enfants qui rentrent en 6^{ème} et qui ne sont pas scolarisés à Pommerit ou La Roche, doivent se signaler en Mairie pour le 5 août. La cérémonie aura lieu le **vendredi 24 à 18 h 30** à la mairie de Pommerit-Jaudy. Les familles concernées recevront une invitation.
- **Luttes contre les chardons** : Les propriétaires de terrain sont dans l'obligation de couper les chardons qui se prolifèrent dans leurs champs.
- **Taille des arbres** : il vous est demandé de bien vouloir élaguer les arbres au bord de route.
- **Accès aux soins non urgents pendant la période estivale : les conseils de l'ARS Bretagne** : contacter, en priorité votre médecin traitant. Ne vous rendez pas directement aux urgences. Lorsque les cabinets médicaux sont fermés le week-end à partir du samedi 12 h jusqu'au lundi 8 h et la nuit de 20 h à 8 h, faites le 15 : les patients selon leur état de santé : recevront des conseils médicaux, seront informés du lieu où consulter un médecin de garde, recevront la visite d'un médecin de garde, pourront être pris en charge à l'hôpital si nécessaire.
- **Poubelles extérieures** : près de la salle des fêtes : en cas de besoin, vous avez à votre disposition des poubelles enterrées. Chaque utilisateur veillera à laisser le lieu propre après son passage.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement aura lieu du **17 janvier au 16 février 2019**. Nous recherchons deux personnes pour effectuer ce travail. Renseignements auprès d'Isabelle au secrétariat (02.96.91.35.66)

LE BRETON, NOTRE LANGUE

La langue bretonne attire de plus en plus d'apprenants : cette année, ils sont plus de 30.000, jeunes et adultes venus de tous horizons. Souhaitant s'approprier une langue qui fait la particularité de la Bretagne et qui constitue un lien fort au sein de la société, ils et elles ont le choix entre plusieurs formules : cours du soir, cours en journée, stages intensifs de 6 ou 9 mois. A l'issue de ces formations, les adultes peuvent valider leur niveau de langue par un diplôme d'Etat, le Diplôme de Compétence en Langue (DCL), qui leur permettra de valoriser cette nouvelle compétence, notamment sur le marché du travail.

Evit muioc'h a ditouroù / Pour plus d'informations : 0820.20.23.20 - www.brezhoneg.bzh - opab@opab.bzh

Et si vous faisiez le point sur votre santé ?

Bénéficiez d'un examen de prévention en santé gratuit, pour vous et votre famille ! Le centre d'examens de santé de la CPAM des Côtes d'Armor vous propose un examen de prévention en santé « sur mesure », adapté selon votre âge et votre situation personnelle. Ce bilan est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie*. Accordez un moment à votre santé. Mettez à profit cet instant privilégié qui vous permettra de faire le point et d'exprimer vos préoccupations en matière de santé. Dès votre arrivée, vous serez pris en charge par une équipe de professionnels de santé, infirmière, dentiste, médecin, qui vous accompagnera tout au long de votre examen. Prenez rendez-vous dès maintenant auprès du Centre d'Examens de Santé au 02.90.03.31.30 ou par mail : ces22@assurance-maladie.fr Faites évaluer votre bien le plus précieux : votre santé.

Restaurant Ty Mu Mu

Ouvertures supplémentaires en août (en plus des horaires habituels du midi en semaine, les vendredis 3 et 10 midi et soir, les samedis 4 et 11 midi et soir.



ET BONNES VACANCES....

E	N	I	H	P	U	A	D	C	O	D	E	M	E	E
D	R	O	G	I	R	E	P	E	R	C	H	E	I	E
N	A	V	R	O	M	E	D	N	O	R	I	G	D	D
E	E	S	U	L	N	A	H	I	B	R	O	M	R	N
N	B	E	O	R	A	U	V	E	R	G	N	E	A	E
G	S	G	T	O	U	R	A	I	N	E	I	I	C	V
O	E	S	I	R	R	E	B	R	A	S	S	D	I	S
G	N	O	O	E	E	E	N	B	R	E	U	N	P	E
R	N	V	P	S	A	D	C	F	U	D	O	A	E	N
U	E	A	S	U	O	J	N	A	J	N	M	M	U	N
O	D	E	C	E	I	O	V	A	S	A	I	R	Q	E
B	R	E	E	N	I	A	R	R	O	L	L	O	S	V
B	A	E	N	G	A	P	M	A	H	C	A	N	A	E
S	I	O	T	R	A	E	N	G	A	T	E	R	B	C

BOURGOGNE
CHAMPAGNE
ARDENNES
LORRAINE
DAUPHINE
PERIGORD
CEVENNES
NORMANDIE
LIMOUSIN
MORBIHAN
TOURAINE
AUVERGNE
BRETAGNE
PICARDIE
GIRONDE
BRESSE
BEAUCHE
ALSACE
SAVOIE
MORVAN
VOSGES

POITOU
PERCHE
LANDES
BASQUE
ARTOIS
VENDEE
ANJOU
BEARN
MEDOC
BERRI
JURA
BRIE

